



Ont le plaisir de vous inviter à leur concours SALLE 2x18M  
Qualificatif pour le championnat de France de tir en salle  
Qualificatif pour le championnat de France salle de Para-tir à l'arc

**DIMANCHE 01 DECEMBRE 2024**

GYMNASE DU COLLEGE FREDERIC MISTRAL – AV. DU GENERAL LECLERC  
34470 PEROLS

**1<sup>ER</sup> DÉPART**

8H00 OUVERTURE DU GREFFE  
8H30 CONTRÔLE DU MATÉRIEL  
8H40 Échauffement 3 volées SUR BLASON  
9H00 DÉBUT DES TIRS

**2<sup>ÈME</sup> DÉPART**

13H15 OUVERTURE DU GREFFE  
13H45 CONTRÔLE DU MATÉRIEL  
13H55 ÉCHAUFFEMENT 3 VOLÉES SUR BLASON  
14H15 DÉBUT DES TIRS

**PALMARÈS VERS 17H30**

Attention lors du passage au greffe les documents suivants seront exigés :

La licence compétition en cours de validité avec photo (papier ou dématérialisée).

Les éventuels certificats de sur classement

Para-tir à l'arc : lors de votre inscription, précisez vos conditions particulières de tir (en accord avec votre carte de classification), ainsi que votre distance de tir et la taille du blason. En l'absence d'informations, l'archer tirera dans les mêmes conditions que les valides. Votre carte de classification devra être présentée au Greffe.

Arcs classiques sur blasons de 40cm (60cm pour les benjamins et minimes).

Tir sur « Trispots » verticaux possible à condition de le préciser à l'inscription.

Arcs à poulies sur blasons "Trispots" verticaux.

Rythme de Tir par séries A-B / C-D

Tenue de Club ou tenue de sport et chaussures de sport obligatoires

**BUVETTE À VOTRE DISPOSITION**

**TARIFS**

POUR UN DÉPART :

ADULTES 10 EUROS

JUNIORS & PLUS JEUNES 8 EUROS

POUR LES DEUX DÉPARTS :

ADULTES 18 EUROS

JUNIORS & PLUS JEUNES 14 EUROS

La date limite pour les inscriptions est fixée au **JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 inclus**

Veuillez préciser vos club, nom, prénom, licence, catégorie, arme et pour les handicapés si vous tirez en fauteuil

**INSCRIPTIONS**

Par E-mail : [contact.archersdeperols@gmail.com](mailto:contact.archersdeperols@gmail.com)

Les paiements par chèque devront être remplis à l'ordre : **LES ARCHERS DE PÉROLS**



